

COUR DE CASSATION

Paris, le 26 mars 2018

**COMMISSION NATIONALE
DE RÉPARATION DES DÉTENTIONS**

5, quai de l'horloge
TSA 99203
75055 PARIS Cedex 01
Tél : 01.44.32.57.21
Fax : 01.44.32.95.87

CRD05

Secrétariat

Le secrétaire de la commission

- à -

M. LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 Saint-Orens-de-Gameville

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le recours motivé que vous avez formé contre la décision en matière de réparation du préjudice subi à raison d'une détention provisoire rendue le 07 mars 2018, par le premier président de la cour d'appel de Toulouse vous concernant, a été enregistré sous le N° 18CRD016.

Rb

Le secrétaire de la commission.
Rania BOUDALIA



LAR. le 9/4/2018